



Mon menu du mois de juin

Sommaire

Le menu du mois P. 1

Les 4 recettes du mois P. 5

La grille des critères nutritionnels de fréquence P. 9

Le plan alimentaire P. 10

La fiche pratique : Valoriser les surplus de repas <a> P. 11

L'interview : Le témoignage de Monique BURLET P. 15

Pour aller plus loin P. 18







						Mary Mary	
PROGRAMME MATIONAL POUR LI ALLIME NATATION NOIRE MODELE MODELE	AVENIK	vendredi	Coleslaw Duo melon et pastèque	Tranche de jambon grillé <i>Epinards</i> à la crème	Gruyère français Gouda	Crème pâtissière à l'abricot Verrine de riz au lait et framboises	
Juin 2016	91	Jeudi	Salade tomate et cœurs de palmier Aubergines grilles et pesto	Sauté de dinde aux oignons Pommes de terre grenailles	Fromage blanc nature Fromage blanc aromatisé	Mangue Poire	
ines – j	Semaine du 13 au 17 juin 2016	Mercredi	Concombre à la menthe Panier de crudités et tapenade	Steak aux échalotes Haricots verts persillés	Carré de l'Est Livarot	Crumble pêche amande Tiramisu aux nectarines	sio
ich des cant	Seme	Mardi	Carottes et navets râpés Carpaccio d'ananas au vinaigre balsamique	Dos de merlu crème de poivrons Boulgour aux dés de fenouil	Comté Fourme d'Ambert	Compote de cerises Pomme cuite à la cannelle	Légumes et fruits de saison – recettes du mois
L'Almanach des		lundi	Duo de saucissons- cornichon Rillettes de canard	Filet de dinde rôti Gratín de chrístophine	Petits suisses nature Petits suisses aromatisés	Pêche Melon	s et fruits de saisc
***	1	*	hors- d'œuvre	plat	produit laitier	dessert	Légume

ESOSSAMME INTOME COURSE IN THE MANAGEMENT OF THE		vendredi	Salade de pâtes, avocat et saumon Salade de quinoa aux petits légumes	Fondue de légumes d'été aux œufs	Fromage blanc nature Fromage blanc aromatisé	Poire Pastèque	
vin 2016	97	Jeudi	Salade de courgettes et radis Verrine de crudités	Filet de cabillaud au lait de coco Riz basmati	Etorki Raclette	Glace chocolat Flan caramel	
rines – J	Semaine du 20 au 24 juin 2016	Mercredi	Macédoine et tomate Terrine artichaut et asperges	Tomate farcie Semoule	Yaourt nature Yaourt aromatisé	Salade de pêches au citron menthe Brochette fraises et melon	Sio
	Sema	Mardi	Salade de haricots beurre aux échalotes Gaspacho Andalou	Suprême de pintade à l'estragon Tagliatelles aux dés d'aubergines grillées	Chabichou Boursin	Nectarine Pomme	Légumes et fruits de saison – recettes du moi
L'Almanach des		lundi	Salade de carottes aux noisettes Concombre et crème légère au curry	Sauté de bœuf au paprika Duo de chou-fleur et brocolis	Maroilles Saint Albray	Abricots en miroir Compote poire et avoine croquante	ss et fruits de saisc
***		*	hors- d'œuvre	plat	produit laitier	dessert	Légume



N° 9: juin 2016

Salade de courgettes, tomates et haricots rosés Royal Bourbon

Ingrédients	Nature	Unité	Quantité
Petites courgettes très	Frais	kg	1,3
fermes	Frais	kg	0,5
Tomates	Epicerie	kg	0,4
Haricots rosés Royal	Frais	kg	0,1
Bourbon	frais	kg	0,1
Menthe fraîche	Epicerie	ĺ	0,4
Oignons nouveaux	Epicerie	1	0,1
Huile de tournesol	Epicerie	c.à s.	2
Vinaigre	Epicerie	kg	pm
Moutarde			
Sel			

Grammage nets assiette	Maternelle	Elémentaire	Ado	Adulte
Poids nets assiette	40 g	60 g		100 g
Recette pour	62 portions	40 portions		portions

1- Etapes de fabrication

Laver les courgettes, garder la peau si les courgettes sont bien fermes et jeunes. Laver et désinfecter les tomates et la menthe. Râper les courgettes, découper les tomates en dés, hacher finement les oignons fanes et la menthe fraiche. Egoutter les haricots rosés, les rincer pour enlever l'excédent de sel. Préparer une belle vinaigrette, ajouter dedans la menthe et les oignons. Mélanger la courgette râpée, les dés de tomates et les haricots rosés. Ajouter la vinaigrette et goûter. Ajuster l'assaisonnement à votre goût.

2- Astuces anti gaspi

Une nouvelle proposition pour incorporer des légumes secs dans une salade de crudités. Il est possible si les légumes secs ne sont pas mangés d'incorporer dans cette salade une céréale type blé ou riz en baissant la quantité de haricots. Ne pas les supprimer mais laisser un peu de temps aux enfants de se familiariser avec. La céréale plus habituelle va servir de variable pour aider à incorporer un aliment moins connu.

3- Conseil pratique

Pour apporter un peu de piquant il est possible d'ajouter un piment végétarien. Piment plus doux et très parfumé il donnera à la salade une saveur intéressante. Si les tomates ne sont pas bien mûres, enlever leur peau et les faire mariner dans la vinaigrette.

Coût moyen par portion : à compléter







N°9: juin 2016

Filet de poisson pané et citron combava

Ingrédients	Nature	Unité	Quantité
Filets de poisson blanc	Frais ou surgelés	kg	2,8
Panure	Épicerie	kg	0,4
Persil	Frais	kg	0,2
Ail	Frais	gousses	5
Citron combava	Frais	pièce	1/2
Huile d'olive	Epicerie	· 1	0,1
Sel	Epicerie	kg	0,015

Grammage nets assiette	Maternelle	Elémentair e	Ado	Adulte
Poids nets assiette	60 g	80 g		0 g
Recette pour	40 portions	30 portions		ortions

1- Etapes de fabrication

Disposer sur plaques les filets de poissons, les assaisonner sel et poivre. Laver et désinfecter le persil. Bien l'essorer et le hacher finement. Eplucher les gousse d'ail, hacher finement aussi. Râper le zeste d'une moitié de citron combava plus puissant qu'un citron jaune ou vert. Mélanger la panure avec le persil, l'ail et le citron râpé pour obtenir une préparation pouvant être déposée sur les filets de poisson. Ajouter un filet d'huile par dessus. Mettre au four à sec.

2- Astuces anti gaspi

Un filet de poisson recouvert d'une panure maison ! Une solution pour transformer du pain dur doré au four en panure parfumée et aider les enfants à manger du poisson en filet. Le chef de cuisine originaire des Antilles qui m'a donné cette idée qu'il réalise dans son établissement m'a dit que les enfants adorent le poisson de cette façon chez lui. Avec le jus du citron vous pouvez réaliser un mélange fruits et jus pour une salade ou une boisson.

3- Conseil pratique

Le citron combava est puissant, il faut donc faire attention à la quantité à utiliser. Il est prudent d'introduire le zeste au fur et à mesure pour se faire une idée. On peut refaire sur un filet de poulet ou une côte de porc. La panure maintien une humidité dans la viande et ajoute la touche céréale appréciée de tous.

Coût moyen par portion : à compléter





N° 9: juin 2016 Gratin de cristophines

Ingrédients	Nature	Unité	Quantité
Cristophines	Frais	kg	1,5
Aubergines	Frais	kg	0,500
Oignons	Frais	kg	0,250
Patate douce	Frais	kg	0,400
Beurre	BOF	kg	0,100
Farine	Epicerie	I	0,100
Bouillon de légumes	Epicerie	I	2
Ail	Frais	Gousses	4
Sel et poivre	Epicerie	Kg	0,015
Huile	Epicerie	ĺ	0,005

Grammage nets assiette	Maternelle	Elémentair e	Ado	Adulte
Poids nets assiette	100 g de			légumes
	soit 130 g	ı de gratin	soit 200 g	de gratin
Recette pour	20 pc	ortions	15 po	rtions

1- Etapes de fabrication

Laver et désinfecter les légumes. Ciseler les oignons et couper les aubergines en tranches fines. Faire fondre les oignons avec de l'huile d'olive, ajouter les aubergines en tranches pour les faire dorer quelques minutes. Assaisonner, couvrir et laisser cuire encore une dizaine de minutes. Eplucher les cristophines, enlever l'amande et les couper en tranches. Eplucher les patates douces et couper également en tranches. Faire une béchamel avec un bouillon de légumes. Dans un bac mettre la fondue d'aubergines oignons, les tranches de cristophine et de patate douce, l'ail écrasé, sel, poivre et béchamel. Cuire 1 heure au four à 170°C.

2- Astuces anti gaspi

La proposition peut être réalisée avec une béchamel faite avec du lait pour faciliter la découverte d'un légume peu utilisé en métropole. Dans les îles le produit laitier n'est pas une tradition, le gratin pourra aussi être recouvert d'une panure pour l'aspect de surface.

3- Conseil pratique

Il est important de dorer tout d'abord les aubergines à la sauteuse et les faire cuire. Il est possible de les cuire dans l'huile mais le légume garde beaucoup d'huile et on va la retrouver dans le gratin. La méthode proposée, dorer dans un peu d'huile puis cuisson à couvert durant une dizaine de minutes permet de les cuire sans les imbiber d'huile.

Coût moyen par portion : à compléter







N° 9: juin 2016

Abricots en miroir à la vanille Bourbon

Ingrédients	Nature	Unité	Quantité
Gros abricots frais pochés	Frais	pièce	15
ou au jus (oreillons)			
Boudoirs	Epicerie	pièce	20 à 25
Œufs	BOF	pièce	5
Crème	BOF	kg	0,400
Sirop d'abricots	Epicerie ou frais	Ĺ	0,250
Fleur de maïs maïzena®	Epicerie	kg	0,030
Vanille Bourbon	Epicerie	gousse	1

Grammage nets assiette	Maternelle	Elémentair e	Ado	Adulte
Poids nets portions Recette pour		0 g rtions	100 15 po) gr rtions

1- Etapes de fabrication

Dans un bac poser les boudoirs pour couvrir le fond. Casser les œufs, ajouter la fleur de maïs en fouettant avec le sirop d'abricots et la crème. Ajouter la vanille Bourbon en ouvrant la gousse. Bien racler au couteau les petites graines pour les verser dans la l'appareil. Verser sur les boudoirs doucement et cuire au four à 120°C .Sortir du four dès que la crème est prise (thermomètre sonde à +85°C). Refroidir et poser par dessus les oreillons d'abricots.

2- Astuces anti gaspi

Le sirop de cuisson des abricots est utilisé pour sucrer la crème prise. Les boudoirs peuvent être remplacé par du pain passé au four ou des biscottes. Aiouter du sucre dans ce cas.

3- Conseil pratique

Le goût sucré est apporté par le sirop. Il est utile une première fois de goûter le mélange crème et sucre pour savoir si celui-ci est assez sucré. Vous pourrez ajuster en fonction du goût des enfants.

Coût moyen par portion: à compléter



GRILLE DES CRITERES NUTRITIONNELS DE FREQUENCE



Objectif nutritionnel	Période de 20 repas successifs	Entrée	Plat protidique	Garniture ou accompagnement	Produit laitier	Dessert	Fréquence réglementaire	Fréquence observée
səu	Crudités de légumes ou fruits frais, contenant au moins 50% de légumes ou de fruits frais	11		0			10/20 mini	11
iime ^{jiv}	Desserts de fruits crus					10	8/20 mini	10
1 39 S9.	Légumes cuits, autres que secs, seuls ou en mélange contenant au moins 50% de légumes			10			10 sur 20	10
lqiJ	Légumes secs, féculents ou céréales, seuls ou en mélange contenant au moins 50% de légumes secs, féculents ou céréales			10			10 sur 20	10
ı	Fromages contenant au moins 150 mg de calcium laitier par portion	0			8		8/20 mini	8
uniole:	Fromages dont la teneur en calcium est comprise entre 100 et 150 mg par portion	0					4/20 mini	
o	Produits laitiers ou desserts lactés contenant plus de 100 mg de calcium et moins de 5 g de matières grasses par portion				#	0	6/20 mini	#
sţu	Viandes non hachées de bœuf, de veau, agneau, ou abats de boucherie						4/20 mini	
éléme éléme	Poisson ou préparation à base de poisson contenant au moins 70% d'une portion usuelle de poisson et ayant un P/L ≥ 2						4/20 mini	
ə 1 9 î ogilo	Préparation à base de viande, poisson, œuf, contenant moins de 70% d'une portion usuelle pour la denrée protidique des plats composés		2				3/20 maxi	2
Sə	Entrées contenant plus de 15% de matières grasses	2					4/20 maxi	2
91855	Desserts contenant plus de 15% de matières grasses					1	3/20 maxi	1
zə ^{réiti}	Produits contenant plus de 15% de matières grasses à frire ou pré-frits		0	0			4/20 maxi	0
≎w	Plats protidiques ayant un rapport P/L ≤ 1		1				2/20 maxi	1
sarcres	Desserts contenant plus de 20g de glucides simples totaux par portion et moins de 15% de matières grasses				0	2	4/20 maxi	2

PLAN ALIMENTAIRE



	ADELAVENIE	(SEMA	INE 1		
						Vendredi
		Crudités	Féculents	Crudités	Crudités	Féculents
	Entrée	Crudités	Féculents	Crudités	Crudités	Féculents
	Plat principal	Veau non haché	Porc	Poisson	Bœuf haché	Volaille
₫	Garniture	Féculents	Légumes cuits	Légumes cuits	Féculents	Légumes cuits
Σ	Produits laitiers	Fromage >100 mg	Fromage >150 mg	Fromage >150 mg	Fromage >150 mg	Laitage >100mg et <5g L
	Produits lattiers	Fromage > 100 mg	Fromage >150 mg	Fromage >150 mg	Fromage >150 mg	Laitage >100mg et <5g L
	Dessert	Fruit cuit	Fruit cru	Dessert lacté	Dessert sucré	Fruit cru
	Dessert	Fruit cuit	Fruit cru	Dessert lacté	Dessert sucré	Fruit cru
			SEMA	INE 2		
						Vendredi
		Féculents	Crudités	Légumes cuits	Crudités	Crudités
	Entrée	Féculents	Crudités	Légumes cuits	Crudités	Crudités
	Plat principal	Poisson	Agneau non haché	Bœuf haché <70% Viande	Porc	Volaille
MIDI	Garniture	Légumes cuits	Féculents	Féculents	Légumes cuits	Féculents
Σ		Laitage >100mg et <5g L	Fromage >100 mg	Fromage >150 mg	Fromage >150 mg	Laitage > 100mg et <5g L
	Produits laitiers	Laitage >100mg et <5g L	Fromage >100 mg	Fromage >150 mg	Fromage >150 mg	Laitage >100mg et <5g L
		Fruit cru	Fruit cuit	Fruit cru	Pâtisserie	Fruit cru
	Dessert	Fruit cru	Fruit cuit	Fruit cru	Pâtisserie	Fruit cru
			SEMA	INE 2		
			SLIVIA	INL 3		
		Lundi		Mercredi		Vendredi
	Entrée	Charcuterie +15% MG	Crudités	Crudités	Légumes cuits	Crudités
		Charcuterie +15% MG	Crudités	Crudités	Légumes cuits	Crudités
	Plat principal	Volaille	Poisson	Bœuf non haché	Volaille	Porc
₫	Garniture	Légumes cuits	Féculents	Légumes cuits	Féculents	Légumes cuits
Σ	Produits laitiers	Laitage < 100mg	Fromage >150 mg	Fromage > 100mg	Laitage > 100mg et <5g L	Fromage >150 mg
	rioudits laitleis	Laitage <100mg	Fromage >150 mg	Fromage >100mg	Laitage > 100mg et <5g L	Fromage >150 mg
		Fruit cru	Fruit cuit	Pâtisserie +20g GST+20g GST	Fruit cru	Dessert lacté + féculents
	Dessert	Fruit cru	Fruit cuit	Pâtisserie +15% L	Fruit cru	Dessert lacté + féculents
			SEM	IAINE 4		
						Vendredi
	.	Crudités	Légumes cuits	Légumes cuits +15% MG	Crudités	Féculents
	Entrée	Crudités	Légumes cuits	Légumes cuits +15% MG	Crudités	Féculents
	Plat principal	Bœuf non haché	Volaille	Porc P/L<1 <70% Viande	Volaille < 70%	Bœuf haché
ID I	Garniture	Légumes cuits	Féculents	Féculents	Féculents	Légumes cuits
2	Produits laitiers	Fromage >100 mg	Fromage <100 mg	Laitage >100mg et <5g L	Fromage > 150mg	Laitage >100mg et <5g L
		Fromage >100 mg	Fromage <100 mg	Laitage >100mg et <5g L	Fromage >150mg	Laitage >100mg et <5g L
	Dessert	Fruit cuit	Fruit cru	Fruit cru	Dessert sucré	Fruit cru
		Fruit cuit +20g GST	Fruit cru	Fruit cru	Dessert sucré	Fruit cru



VALORISER LES SURPLUS DE REPAS!



Parfois malgré toutes nos bonnes intentions, un événement vient bouleverser le cours des choses, les convives prévus pour le déjeuner ou le dîner ne sont pas au rendez-vous et les repas nous restent sur les bras.

On se retrouve alors avec une multitude de repas, qu'il ne sera pas toujours possible de servir le lendemain. Il faudrait décommander les livraisons, communiquer le changement de menu, organiser cette modification tout cela pouvant s'avérer compliqué.

Alors que faire ? Dans cet almanach, nous vous proposons de réfléchir et de trouver des pistes pour recycler les repas!

1- POUR COMMENCER. UNE HISTOIRE. TIRÉE DE FAITS RÉELS.

DMonsieur D. est cuisinier, il officie pour des collégiens dans un établissement péri urbain en métropole.

« Ce jour là, nous sommes vendredi ; il est 6 heures, j'arrive à la cuisine, passe par le vestiaire, allume les néons, et commence ma journée de travail comme d'habitude. Rapidement des collègues me rejoignent et l'activité, la production, nous absorbent.

Ce midi, je prépare un gratin de macaroni au jambon. C'est un plat qui remporte toujours beaucoup de succès! Je le présente avec quelques tomates concassées parfumées à l'origan et de la mâche pour illuminer l'assiette. Je suis certain de faire plaisir aux enfants. Ils adorent ça! En entrée, j'ai prévu un duo de betteraves et carottes en dés, et pour finir du fromage et un fruit. Avec mon équipe nous maîtrisons nos tâches et le travail avance.

Il est 11 heures 15, le déjeuner est prêt, les « surveillants » arrivent. On les « brieffe » sur le menu. Aucune difficulté aujourd'hui, les élèves connaissent le gratin, on insistera pour qu'ils consomment la mâche et comptons sur les assistants de la vie scolaire pour qu'ils relaient nos messages. On n'aime pas jeter alors on fait tout pour que les élèves mangent! A priori, tout va bien se passer.

- « Surtout qu'aujourd'hui, ils ne sont pas nombreux » annonce un assistant.
- « Comment cela, pas nombreux ? »
- « Les cinquièmes sont au cinéma! Vous ne le saviez pas? On a 3 classes en moins. »

C'est une cinquantaine de repas qui ne vont pas être servis! Quoi faire? Comment faire? Nous n'allons pas jeter le gratin de macaroni, ni les légumes? Je suis désemparé. Il aurait suffi d'un mot pour éviter ce gâchis!

Le service effectivement passe vite, les élèves déjeunent de bon appétit ; je les sers copieusement ! Je ne cesse tout ce temps, de réfléchir : il y a certainement une solution ! J'ai entendu une interview d'un élu d'une autre région disant qu'il avait livré un surplus de repas à une association. Plein d'espoir, je me rends en fin de service, avec un inventaire précis de ce qu'il reste, voir le gestionnaire.

« Donner une surproduction à une association? Cela doit être possible certainement ! Mais j'ignore comment faire ! En revanche, nous allons revoir notre procédure et comprendre où se situe le dysfonctionnement pour mettre en place une action corrective car cela ne peut et ne doit pas se reproduire. »

J'insiste cependant pour essayer de trouver des solutions à mon problème de ce jour. Je ne me résous pas à jeter des repas sains, bons. Devant mon désarroi et mon entêtement, le gestionnaire commence des recherches sur internet. Rapidement il trouve un guide « Restauration collective : donner aux associations d'aide alimentaire¹» édité par la DRAAF Rhône Alpes du Ministère en charge de l'agriculture!

http://agriculture.gouv.fr/des-guides-pour-donner-aux-associations-en-toute-simplicite



Un diagramme indique d'emblée que cette solution est possible et même encouragée. En revanche cette démarche ne peut être spontanée, elle doit impérativement être anticipée.

Qu'à cela ne tienne, je m'engage à lire et à suivre le guide pour engager ma structure à pouvoir donner. Aujourd'hui c'est un dysfonctionnement qui a généré ce gaspillage alimentaire, mais certains jours ce sont les épidémies de grippe, les routes impraticables ou des grèves qui viennent perturber le bon fonctionnement du service de restauration scolaire. Sans parler des surplus, il y en a tous les jours, même si nous œuvrons pour les limiter et que l'établissement est inscrit dans une démarche très participative contre le gaspillage alimentaire qui commence à porter ses fruits. Savoir que des repas produits pourront trouver un lieu de consommation sera toujours intéressant.

Un partenariat de dons s'intègre dans une narche de réduction du gaspillag

1. Repère : adapter les portions. Page 12 Les obligations réglementaires relatives à la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration scolaire ne fixent aucune taille de portion pour le plats préparés par les équipes de restauration scolaire (cuisine centrale, cuisine sur place.

En conséquence, les services de restauration scolaire sont libres de proposer les tailles de portion qu'ils jugent appropriées aux besoins de leurs convives.

Certaines collectivités imposent dans les cahiers des charges qui les relient aux sociétés de restauration collective «un grammage type GEMRCN, ou GEMRCN + 10%» et cette clause juridique peut entraîner un gaspillage significatif. 2. Des références documentaires sur la diminution du gaspillage alimentaire en restauration collective. Page 123

La loi biodéchets page 21 Un restaurant collectif concerné par les seuils de volumes de la loi «biodéchets» va donc devoir

- Soit trier et valoriser ses biodéchets, par exemple par compostage.
- Soit trier ses déchets et recourir à une société privée pour éliminer sélectivement ses biodéchets afin qu'ils soient acheminés vers une filière de valoriation.
- Soit trier ses biodéchets et les placer dans des poubelles sélectives «biodéchets» mises en place par la collectivité qui a la compétence «collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». Si ce n'est pas déjà le cas, la collectivité pourra mettre en place la redevance spéciale et faire payer l'élimination de ces déchets non ménagers, biodéchets et autres déchets et créer un surcoût par rapport à la situation existante

Agrément. page 45

Un restaurant en remise directe qui souhaite donner ses excédents est réglementairement soumis à minima à dérogation et doit adresser une déclaration de dérogation d'agrément à la DD(CS)PP du lieu d'implantation.

Dans le cas où le restaurant donateur relève de la catégorie «déclaration d'activité soumise à dérogation d'agrément » :

- il peut donner les produits suivants : les produits laitiers, les lait traités thermiquement, les viandes fraîches de boucherie et d'autres espèces (à l'exception des viandes hachées), les produits à base de viandes, les préparations de viande, les plats cuisinés, les produits de la pêche non transformés (réfrigérés, congelés, préparés ou entiers) ou transformés (salés, fumés, cuisinés), les escargots (entiers, préparés ou transformés), les repas ou fractions de repas composés de tout ou partie de ces produits.
- par contre, il ne peut pas donner des viandes hachées crues, des viandes séparées mécaniquement crues, ni des ovoproduits.

Dans chaque restaurant, malgré une gestion fine de la production, il y a toujours un peu d'excédents. autant ne pas les jeter!

- Engager un partenariat de dons permet de dresser un bilan quantitatif et qualitatif des excédents et, au final, de réduire les excédents (exemple, en parti 4, pages 88-110)
- Les dons d'organimes privés peuvent bénéficier de déductions fiscales. Page 25

CUISINE SUR PLACE L'essentiel à retenir

Des conditions de réussite

Anticiper un partenariat de dons !! Même si on n'envisage que du don ponctuel (congés, grève, épidémie...) Page 71 Associer et motiver son équipe. Page 71 Choisir son association partenaire. Page 75 Établir une convention de partenariat, pour clarifier les responsabilités respectives. Page 76

Qui est responsable en cas de TIAC ? (page 39)

En cas d'intoxication liée à des denrées, les autorités sanitaires compétentes vérifieront l'ensemble des opérations et opérateurs de la chaîne alimentaire de l'amont à l'aval, depuis la production jusqu'au consommateur intoxiqué.

En cas de problème, la responsabilité du donateur ne sera engagé que sur la partie de la chaîne alimentaire qu'il maîtrise : respect des telpératures de stockage, de réchauffage, de refroidissement, de DLC, conservation de plat témoin, conditions d'hygiène du don, etc., au même titre que pour la production qu'il sert à ses convives. Elle ne peut être engagée pour la partie de la chaîne alimentaire sous la responsabilité de l'association (conditions de transport, stockage et réutilisation).

Des cuisines sur

- Le Ivcée Monge
- (73) page 94 Le lycée agricole de la Motte Servolex (73) page 96

Comment tracer la prise de responsabilité de l'association sur les denrées ? (page 40) 1- Une convention de partenariat établie entre le

- restaurant donateur et l'association receveuse prévoit un article de transfert de propriété et de prise de responsabilité de l'association dès lors que des denrées sont récupérées : un bon sera signé par l'association à chaque enlèvement. 2- Lors de la collecte des produits, l'association
- réalise des contrôles : température à cœur du produit (le cas échéant), DLC apposée sur les préparations ou une fiche «suiveuse», aspect visuel... Et note la nature des denrées et données de contrôle sur un bon d'enlèvement. La signature du bordereau de prise en charge par l'association enntraîne le transfert de propriété des denrées au profit de l'association ainsi que son entière responsabilité sanitaire à compt de cette signature.

Pour aller plus loin

Références réglementaires et gestion des excédents : partie 2 page 34 et 55

L'aide alimentaire en France : l'ampleur des besoins. Page 28

² Dans le cadre d'un projet, un comité de pilotage ou CoPil est mis en place pour décider et coordonner les actions.





Même si ce jour là j'ai dû me résigner et jeter le surplus, j'ai alerté le comité de pilotage² du collège qui gère la diminution du gaspillage alimentaire. Lors d'une de leur réunion, j'ai exposé la situation sans chercher un coupable; la procédure a été revue, réexpliquée, nous avons cherché à identifier le dysfonctionnement. Dans ce cas, c'était simplement un message pas assez précis (la fiche sortie ne précisait pas que les élèves ne seraient pas de retour à l'heure du déjeuner). On a modifié la fiche.

Cependant, j'ai insisté pour que nous établissions une convention avec une association intéressée par des denrées alimentaires périssables. L'exercice est complexe, pas aussi simple qu'il en a l'air, exigeant du temps et de la persévérance. Avec le conseil départemental qui connaît bien le réseau social associatif, nous avons repéré un foyer qui aujourd'hui vient régulièrement chercher ce qui a pu être mis de côté.

Peut-être avez-vous, vous aussi connu cette mésaventure ? Alors, pour agir vous aussi, suivez le guide!

2-LES ÉTAPES INCONTOURNABLES.

Le guide développe dans un premier chapitre les arguments qui motivent le don des excédents alimentaires, la place et le sens de cette démarche au sein d'un projet de réduction du gaspillage alimentaire. Pour clore ce chapitre, le guide encourage aussi les collectivités à imaginer des mécénats pour organiser par exemple des dons de matériels, de mobiliers.

Une seconde partie est dédié aux obligations liées à l'hygiène : respect de la chaîne du froid, traçabilité, ce qui peut être donné, dans quelles conditions, les agréments éventuels à demander, etc.

Le troisième volet s'intitule « des conditions de réussite à chaque étape du don ou de la ramasse », et détaille la démarche en 7 étapes.

2-1 Anticiper la démarche

Que les dons soient ponctuels ou réguliers, « le restaurant doit anticiper son projet. La démarche consiste en la **mise en** place d'un partenariat. »

Ce partenariat peut s'intégrer dans une démarche plus globale de réduction du gaspillage alimentaire. Les expérimentations déjà menées par des établissements montrent que le fait de devoir organiser les dons, permet de s'interroger très concrètement sur les excédents.

2-2 Associer et motiver son équipe de restauration

Comme souvent dans les projets, **l'implication des équipes est essentielle** pour donner du sens au travail demandé. Il est important aussi de bien présenter le projet, ses objectifs afin qu'il soit compris et partagé.

Le guide précise par exemple que « donner provoque plus de travail que de jeter ». Cette étape demande à elle seule du temps et présente donc un investissement.

Parmi les exemples que cite le guide, un établissement souligne l'importance de cette étape :

« Il importe que toutes les questions d'organisation matérielle soient exprimées et réglées afin de ne pas susciter de réticence au partenariat de la part des équipes et de nuire à la pérennisation des dons. » Surtout si cette démarche s'inscrit en plus d'autres actions (tri des déchets) elles aussi chronophages.

2-3 Trouver une association et la choisir comme partenaire

À défaut de contacts, on peut s'adresser au réseau général d'aide alimentaire, une liste figure dans le guide ou sur le site internet des DRAAF.





2-4 Établir une convention de partenariat

Elle a pour but de définir précisément les engagements et les responsabilités de chaque partie. Le guide vous propose plusieurs points à définir pour rédiger une convention.

2-5 Quels restaurants? Pour quels produits?

« Les dons de denrées sont possibles dans les 3 types de restaurants : offices de restaurant scolaire livrés en liaison froide ou chaude, restaurant traditionnel avec une cuisine sur place, cuisine centrale. »

Tous ces types de restauration sont développés et illustrés par des exemples. Les quantités et les denrées récupérées sont variables (du pain, des plats préparés, des entrées ou encore des denrées aux dates limites de consommation très courtes) mais toujours intéressantes pour les associations.

2-6 Conditionnement et étiquetage

Ce paragraphe explique dans quelles conditions le donneur peut utiliser des bacs gastro normes pour le transport des marchandises.

Enfin, il est recommandé de **réaliser un bilan régulier** avec les associations qui reçoivent pour savoir comment sont accueillis les dons, comment pérenniser le partenariat, comment le faire évoluer.

EN CONCLUSION

Le guide insiste constamment sur le fait que **le don alimentaire** n'est pas une fin en soit, qu'il **ne doit pas être LA solution unique pour lutter contre le gaspillage** mais qu'il constitue une piste, que la priorité est bien de progresser pour établir des effectifs fiables, à trouver des solutions pour éviter toute sur production.

Face à une situation de sur production, le don alimentaire reste une solution solidaire qu'il est aussi possible de travailler avec les élèves.



↓ L'interview

Monique BURLET: Valoriser les excédents de repas en favorisant le don alimentaire Parcours personnel: Monique Burlet est secrétaire générale-gestionnaire de l'EPLEFPA situé à La Motte Servolex à proximité de Chambéry. De formation juridique, originaire du Dauphiné, elle s'est investie dans cet établissement depuis 30 ans, a accompagné son évolution et a porté bon nombre de projets mais tout particulièrement celui portant sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et le partenariat avec la Cantine Savoyarde* qui s'est mis en place depuis 1983.

*Association solidaire située à Chambéry qui récupère les plats non consommés et les invendus des distributeurs pour confectionner chaque jour 250 repas servis à des personnes en difficultés sociales.

La collectivité

labellisé Lycée Eco Responsable. Il accueille de nombreuses formations initiales filières générales mais aussi des formations par apprentissage, des formations professionnelles continues. Lycéens, étudiants, apprentis, adultes en formation continue se côtoient.

L'EPLEFPA est composé de **4 centres**: le lycée, le CFPPA avec une antenne apprentissage, une exploitation agricole avec un troupeau de vaches tarines (ou tarentaises), des escargots et des serres, un atelier technologique qui transforme et vend la production de l'exploitation (fromage et transformation hélicicole) plus une ferme pédagogique qui accueille des scolaires tout au long de l'année.

Dans le cadre de son engagement pour une agriculture durable, l'établissement a également investi dans la construction d'une unité de méthanisation.

Le service restauration

Nombre de repas préparés chaque jour : **600 déjeuners** et **400 dîners et petits déjeuners.** Production des repas sur site

La distribution des repas

Service en self.

On propose 3 fois par semaine, un goûter à tous les élèves qu'ils soient internes ou demi-pensionnaires. La distribution étant faite par les assistants d'éducation.

La composition des menus

Menus à 5 composantes.

Menus à choix multiples sur les entrées, fromages et desserts.

Tous les jours, on propose la Tomme de Savoie et le fromage blanc fabriqués par la fromagerie de l'établissement

En plus de l'offre du jour, on propose en libre-service, des fruits et de la salade verte.

Les achats de denrées

Adhésion à un groupement d'achats départemental des établissements scolaires.

Objectif de développer les achats en circuit de proximité et les achats de produits Bio. Actuellement, on propose régulièrement des laitages Bio.

Le coût matière est actuellement de 2,06 € HT par repas.

Le témoignage de Monique Burlet

Pouvez-vous nous dire ce qui a motivé votre établissement à adhérer à cette collecte?

→ On remonte à 1983. Nous avons été sollicités par le responsable de l'association la Cantine Savoyarde pour organiser la valorisation de nos surplus. Il faut dire qu'à l'époque, nous n'avions pas de cellule de refroidissement rapide en cuisine et que les excédents étaient plus importants qu'aujourd'hui, car nous étions en service traditionnel à table. Actuellement nous pouvons mieux gérer la production et la distribution, aussi l'association ne vient plus qu'en fin de semaine ou à notre demande en cas de surproduction ponctuelle (baisse d'effectifs non anticipée).





Pouvez-vous nous décrire la mobilisation de l'équipe de cuisine autour de la lutte contre le gaspillage ?

→ Notre établissement est labellisé "lycée éco-responsable". Dans ce cadre, l'équipe de cuisine a participé à de nombreuses actions en collaboration avec des enseignants et une classe de lère pour réduire la quantité de déchets: Sensibilisation des usagers par l'affichage de slogans décalés et humoristiques faits par les élèves, pesées quotidiennes des déchets par les élèves et apprentis durant une année scolaire avec communication sur les résultats, fabrication d'un gâchimètre avec du matériel de récupération par les apprentis pour visualiser la quantité de pain jeté, tout en diminuant le poids de la miche de pain de 20 gr et enfin don des surplus non servis à la "Cantine Savoyarde". Les déchets alimentaires sont traités par le méthaniseur de l'exploitation agricole, permettant ainsi la valorisation de ces déchets par la production d'énergie (chauffage des bâtiments de l'exploitation). La sensibilisation des usagers est l'affaire de tous les acteurs, ce n'est pas l'exclusivité du personnel de restauration.

Comment avez-vous sensibilisé les élèves de votre établissement ?

- → Nous pensons que la sensibilisation est plus efficace si ce sont les élèves eux-mêmes qui la portent.
- → En 2013, une classe de terminale « STAV Production » a mené une action de pesées des déchets, suivie d'une exposition dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.
- → Durant l'année scolaire **2014-2015**, fort de cette expérience, nous avons étendu ce projet à l'ensemble des classes de l'EPL. Toutes les classes ont donc réalisé à leur tour, la pesée des déchets de cantine (jetés par les convives) tout au long de l'année, soit une classe par semaine (30 classes environ sur 30 semaines).
- → Grosse mobilisation mais qui a porté ses fruits. Nous avons la chance d'avoir eu le soutien des tous les enseignants.
- → Les classes de terminale STAVB, BPA aménagement paysager ont réalisé des actions de sensibilisation lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2015 et lors de la Semaine du développement durable : création de slogans et animations au self durant le temps de repas.
- Les classes de 1ère STAVB (lycée) et bac pro 1 Aménagement Paysager (CFPPA) ont réalisé un film d'animation.
- → La classe de 2nd pro PA a réalisé des slams.

Quels sont les produits ou préparations qui sont collectés?

→ Nous donnons des surplus de productions et des produits frais pré-emballés type desserts lactés dont la DLC est proche et que nous ne pourrons pas écouler.

Pouvez-vous nous décrire comment s'organise la collecte et à quelles fréquences ?

→ La collecte est actuellement réalisée une fois par semaine. Un chauffeur de l'association vient avec un véhicule réfrigéré. Lors de la signature de la convention avec la Cantine savoyarde, nous avons convenu des modalités du conditionnement. Nous transvasons les produits dans des bacs plastiques dédiés.

Quelles sont les précautions que vous avez dû mettre en place?

- → Notre responsabilité est dégagée à partir du moment où les produits ont été cédés à l'association.
- → Ce point est bien clairement évoqué dans la convention signée.





→ Nous savons que les équipes de la Cantine Savoyarde retravaillent les produits collectés auprès de nombreux donateurs et servent chaque jour 100-150 déjeuners et 100 dîners.je fabrique chaque jour 50 plats végétariens qui trouvent preneurs. Ils sont dressés à l'assiette, nous mettons un grand soin dans leur présentation.

Comment avez-vous communiqué avec la communauté éducative et comment les parents ont-ils accueilli cette initiative ?

- → Les dons restent bien maîtrisés puisque nous avons acquis une meilleure maîtrise des effectifs et que la cellule de refroidissement rapide nous a permis de conserver et de reproposer les produits non servis.
- → Mais depuis l'origine de la Cantine Savoyarde, l'adhésion n'a jamais été remise en question.
- → L'organisation est transparente, connue de tous.
- → La commission restauration présidée par le chef d'établissement est un moment important, où l'on explique et dialogue. Nous sommes très attentifs aux remarques mais nous veillons également à rappeler les règles de fonctionnement de la restauration : règles en matière d'hygiène et de nutrition.

La lutte contre le gaspillage, ce n'est pas seulement la valorisation des excédents, c'est tout une série de mesures sur la qualité des produits, la qualité de la cuisine, l'ajustement des quantités mis en œuvre, la sensibilisation des convives, la communication des effectifs, etc. Comment travaillez-vous au quotidien ?

→ Cette année scolaire 2015-2016 a été un peu bouleversée car notre chef de cuisine a été appelé à d'autres responsabilités. Nous nous sommes donc mobilisés pour assurer la continuité du service avec une équipe de cuisine réduite. Mais nous maintenons le cap sur tous nos ambitieux projets car la communauté éducative est soudée et volontaire à nos côtés. Le tri des déchets à la dépose plateau est systématique, l'attention aux portions servies est constante, la sensibilisation autour du gaspillage du pain est accompagnée de mesures concrètes (petits pains de taille réduite, présentation des petits pains coupés en 2, pains mis en fin de chaîne de distribution).

En conclusion:

- → Pour s'engager dans le don comme nous le faisons, il faut bien sûr que le dispositif existe. Il semble qu'à l'heure actuelle, il soit encore peu fréquent dans les régions.
- → Mais notre expérience nous amène à encourager tous nos collègues à rechercher les structures dédiées et à faciliter la mise en place de la collecte.

http://reinach.fr/portailepl/

http://www.franceinter.fr/emission-carnets-de-campagne-la-savoie-35-o



Pour aller plus loin:

- → Consulter les textes réglementaires http://agriculture.gouv.fr/Restauration-scolaire
- → Consulter les questions/réponses sur la mise en œuvre pratique des obligations réglementaires relatives à l'équilibre des repas en restauration scolaire http://agriculture.gouv.fr/Restauration-scolaire
- → En savoir plus sur le programme « Bien manger dans ma petite cantine » http://agriculture.gouv.fr/Programme-bien-manger-dans-ma
- → En savoir plus sur la charte « Plaisir à la cantine » http://alimentation.gouv.fr/charte-cantine
- → Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter votre DRAAF http://agriculture.gouv.fr/services-deconcentres

Télécharger:

http://alimentation.gouv.fr/outils-almanach-cantines Le plan alimentaire (format excel) La grille de fréquences (format excel)